



Gestion des équipes

Les jeudis 17 et 31 mars 2022, de 9h à 16h

Descriptif de la formation

Quelles sont les règles et techniques indispensables à mettre en place pour instaurer une dynamique de groupe optimale ? Comment s'y prendre pour communiquer et négocier de manière efficace ? Pourquoi et comment donner du feedback ? Comment gérer les tensions et les conflits dans son équipe ? Quelles techniques existent pour gérer l'agressivité des collègues et des patients ? Quels sont les outils pour améliorer sa gestion du temps, des priorités et des projets ? Comment s'organiser pour rendre les réunions d'équipe rapides et efficaces ? Comment s'y prendre pour gérer les compétences de ses collaborateurs et leur transmettre au mieux ses connaissances ? Avoir des éléments concrets de réponse à ces questions permettra au manager d'améliorer efficacement la gestion de son équipe.

Contenu

Questionnaires d'auto-évaluation personnelle, découverte et application des techniques et outils de management d'équipe par une pédagogie inductive et participative, études de cas, partage et analyse de situations vécues, exercices pratiques en sous-groupes, fixation d'objectifs de progression individualisés.

Public-cible

Toute personne responsable d'une équipe de collaboration.

Formateur

Vincent Ligot : Kinésithérapeute, Directeur des départements de Kinésithérapie et d'Ergothérapie, HELHa, formateur en ressources humaines.

A votre demande, cette formation peut être organisée dans votre institution.

Lieu et adresse de la formation

HELHa – Montignies-Sur-Sambre
Rue Trieu Kaisin 136 - 6061 Montignies-sur-Sambre

Personne de contact

Vincent Ligot – Tél 071 15 98 01

Renseignements

Sandrine Molitor – molitors@helha.be – 0477/563 257

Inscriptions uniquement en ligne

<https://cermed.helha.be>

Date limite d'inscription 24 février 2022

Prix 160 EUR* – Min : 12 / Max. 16 participants

N° de compte

IBAN BE31 0689 3723 6255 - BIC GKCCBEBB
Du CeREF- SANTÉ.

Communication

F09 -2022-Nom, Prénom

**Les pauses-café et une petite restauration sont comprises dans les frais d'inscription.*

Cette formation est reconnue par le SPF Santé Publique au titre de formation continue pour l'octroi du complément fonctionnel aux cadres des services de santé.

Formation accréditée dans le cadre des journées de formation permanente pour directeurs de MR et MRS.